

**DELEGATION Tour GKA Kitesurf Vague  
Dakhla - Maroc – du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2021**

La délégation est composée des sportifs suivants, sans encadrement :

NO_LICENCE	NOM	PRENOM	ST_DENOMINATION
1420285P	CARPENTIER	CHARLOTTE	SEB GARAT KITEBOARDING
1414377K	PERRINEAU	OSCAR	WIND OLERON CLUB

La sportive et le sportif devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif en remplacement.

Les membres de cette délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de la compétition.

L'attention de l'ensemble de la délégation est fortement attirée sur les recommandations qui figurent ci-dessous

Fait à Paris,  
Le 30 septembre 2021

Guillaume Chiellino  
Directeur Technique National

**Recommandations**

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- consulter le site «conseils aux voyageurs» du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr>;
- s'inscrire sur Ariane (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>);
- pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique,...) se déplaçant à l'étranger. » (document attaché ou [téléchargeable ici](#)). L'inscription sur Ariane permet aux autorités françaises et ambassades de savoir ses ressortissants dans le pays en cas de problème de sécurité.
- Prendre connaissance des informations de la [CPAM](#)